Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

Compte de résultat	Exercice 01/05/23 - 30/04/24 Durée 12 mois	Exercice 01/05/22 - 30/04/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**66 086 313**	**59 419 785**
VENTES DE MARCHANDISES	64 140 130	57 505 535
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	18 867	25 550
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 537 012	1 507 162
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*65 696 009*	*59 038 247*
REPRISES SUR PROVISIONS	45 484	38 386
TRANSFERTS DE CHARGES	97 858	126 201
AUTRES PRODUITS	246 962	216 952
CHARGES D'EXPLOITATION	**63 764 687**	**57 978 649**
ACHAT DE MARCHANDISES	51 015 652	45 894 299
VARIATION DES STOCKS	-442 599	-696 642
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	-2 030	6 889
VARIATION DES STOCKS	2 039	-17 708
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 312 665	5 240 408
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	505 277	490 042
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 181 344	4 949 689
CHARGES SOCIALES	1 314 307	1 321 497
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	768 672	719 895
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	36 565	57 484
AUTRES CHARGES	72 796	12 795
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 321 626**	**1 441 136**
PRODUITS FINANCIERS	**50 237**	**112 182**
PARTICIPATIONS		99 800
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 817	1 914
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	42 420	10 468
CHARGES FINANCIERES	**42 799**	**50 147**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	42 799	50 147
RESULTAT FINANCIER	**7 437**	**62 035**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**2 329 063**	**1 503 172**

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

Compte de résultat	Exercice 01/05/23 - 30/04/24 Durée 12 mois	Exercice 01/05/22 - 30/04/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**108 366**	**10 800**
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 056	10 800
SUR OPERATION EN CAPITAL	107 310	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**87 307**	**1 039**
SUR OPERATIONS DE GESTION	945	133
SUR OPERATION EN CAPITAL	86 362	906
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**21 059**	**9 761**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**512 394**	**330 698**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**396 186**	**204 849**
TOTAL DES PRODUITS	*66 244 916*	*59 542 767*
TOTAL DES CHARGES	*64 803 374*	*58 565 381*
RESULTAT NET COMPTABLE	**1 441 542**	**977 386**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	42 420	110 056
Charges financières concernant les entreprises liées		1 012

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
6B253E0D112540A...

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

Bilan actif	Clôture au 30/04/24 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**16 473 222**	**9 002 064**	**7 471 157**	**8 071 920**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**651 859**	**63 453**	**588 406**	**585 773**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	68 266	63 453	4 813	2 179
FONDS COMMERCIAL (1)	583 593		583 593	583 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**14 785 061**	**8 938 611**	**5 846 449**	**6 305 015**
TERRAINS	1 690 377	285 806	1 404 571	1 439 073
CONSTRUCTIONS	9 240 568	5 631 334	3 609 234	3 372 325
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	3 496 286	2 711 806	784 480	954 191
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	351 530	309 666	41 864	25 566
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 300		6 300	513 860
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 036 302**		**1 036 302**	**1 181 132**
PARTICIPATIONS	150 000		150 000	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	643 916		643 916	668 880
PRÊTS	156 799		156 799	151 670
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	85 587		85 587	58 133
ACTIF CIRCULANT	**10 901 734**		**10 901 734**	**9 951 114**
STOCKS ET EN-COURS	**4 725 321**		**4 725 321**	**4 284 761**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	15 669		15 669	17 708
MARCHANDISES	4 709 652		4 709 652	4 267 053
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**62 685**		**62 685**	**94 515**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**2 924 610**		**2 924 610**	**2 544 410**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	170 750		170 750	286 685
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 753 860		2 753 860	2 257 725
CREANCES DIVERSES (3)	**1 452 070**		**1 452 070**	**987 281**
DISPONIBILITES	**1 616 459**		**1 616 459**	**1 927 552**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**120 590**		**120 590**	**112 594**
TOTAL GENERAL	**27 374 956**	**9 002 064**	**18 372 892**	**18 023 034**
(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			3 705	4 081
(3) Dont à plus d'un an				

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

Bilan passif	Clôture au 30/04/24 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**8 984 830**	**8 145 688**
CAPITAL	**306 220**	**306 220**
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	**315 464**	**315 464**
RESERVES	**6 921 603**	**6 546 618**
RESERVE LEGALE	30 622	30 622
AUTRES RESERVES	6 890 981	6 515 996
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 441 542**	**977 386**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**252 577**	**231 573**
PROVISIONS POUR RISQUES	**136 565**	**145 484**
PROVISIONS POUR CHARGES	**116 012**	**86 089**
DETTES(1)	**9 135 485**	**9 645 773**
DETTES FINANCIERES	**1 540 217**	**2 155 542**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	1 316 625	1 754 187
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	223 592	401 355
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	**60 500**	
DETTES D'EXPLOITATION	**7 236 075**	**7 081 424**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 978 759	5 123 030
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 116 738	1 835 007
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	140 578	123 387
DETTES DIVERSES	**253 214**	**380 231**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	81 141	305 057
ETAT : IMPÔTS SUR LES BENEFICES	68 195	
AUTRES DETTES DIVERSES	103 878	75 173
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**45 479**	**28 577**
TOTAL GENERAL	**18 372 892**	**18 023 034**

(1) Dont à plus d'un an	1 155 720	1 434 116
Dont à moins d'un an	7 979 765	8 211 657
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
6B253E0D112540A...

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

FONDIS
Société par actions simplifiée au capital de 306 220 euros
Siège social : 4 avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES
321 876 377 RCS TOURS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE 2024

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2024 s'élevant à 1 441 541,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 441 541,75 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » 605 363,25 euros
Lequel compte se trouve ainsi ramené à 6 285 618,12 euros.

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 2 046 905,00 euros

A titre de dividendes 2 046 905,00 euros
Soit 815,50 euros par action

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 631,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 045 274,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/04/2021	-	2 500	-	-
DCUA du 23/12/2021*	301 200 €	2 510	300 480 €	720 €
30/04/2022	301 200 €	2 510	300 480 €	720 €
30/04/2023	602 400 €	2 510	206 880 €	395 520 €

** Distribution exceptionnelle*

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 octobre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Pierre-Charles BOUHIER

DocuSigned by:
6B253E0D112540A...

Audit – Bureau de Bureau de Tours
7 rue Dora Maar
Espace Rimbaud
BP 67152

37071 Tours Cedex 2

T : +33 (0)2 47 71 23 45

www.bakertilly.fr

FONDIS

Société par actions simplifiée au capital de 306 220 €
Siège social : 4, avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES

RCS TOURS 321.876.377

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2024

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

FONDIS

Société par actions simplifiée au capital de 306 220 euros
Siège social : 4, avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES

RCS TOURS 321.876.377

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

À l'Assemblée Générale de la Société FONDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société FONDIS relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la fusion avec la restructuration du groupe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks

Nous nous sommes assurés du caractère régulier de la méthode et de sa correcte application.

D'autre part, nous avons procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours le 21 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Jean-Paul BRIAND

COMPTES ANNUELS
AU 30 avril 2024

S.A.S. FONDIS

Bilan actif	Clôture au 30/04/24 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**16 473 222**	**9 002 064**	**7 471 157**	**8 071 920**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**651 859**	**63 453**	**588 406**	**585 773**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	68 266	63 453	4 813	2 179
FONDS COMMERCIAL (1)	583 593		583 593	583 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**14 785 061**	**8 938 611**	**5 846 449**	**6 305 015**
TERRAINS	1 690 377	285 806	1 404 571	1 439 073
CONSTRUCTIONS	9 240 568	5 631 334	3 609 234	3 372 325
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	3 496 286	2 711 806	784 480	954 191
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	351 530	309 666	41 864	25 566
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 300		6 300	513 860
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 036 302**		**1 036 302**	**1 181 132**
PARTICIPATIONS	150 000		150 000	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	643 916		643 916	668 880
PRÊTS	156 799		156 799	151 670
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	85 587		85 587	58 133
ACTIF CIRCULANT	**10 901 734**		**10 901 734**	**9 951 114**
STOCKS ET EN-COURS	**4 725 321**		**4 725 321**	**4 284 761**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	15 669		15 669	17 708
MARCHANDISES	4 709 652		4 709 652	4 267 053
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**62 685**		**62 685**	**94 515**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**2 924 610**		**2 924 610**	**2 544 410**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	170 750		170 750	286 685
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 753 860		2 753 860	2 257 725
CREANCES DIVERSES (3)	**1 452 070**		**1 452 070**	**987 281**
DISPONIBILITES	**1 616 459**		**1 616 459**	**1 927 552**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**120 590**		**120 590**	**112 594**
TOTAL GENERAL	**27 374 956**	**9 002 064**	**18 372 892**	**18 023 034**
(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont moins d'un an			3 705	4 081
(3) Dont plus d'un an				

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Bilan passif	Clôture au 30/04/24 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**8 984 830**	**8 145 688**
CAPITAL	**306 220**	**306 220**
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	**315 464**	**315 464**
RESERVES	**6 921 603**	**6 546 618**
RESERVE LEGALE	30 622	30 622
AUTRES RESERVES	6 890 981	6 515 996
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 441 542**	**977 386**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**252 577**	**231 573**
PROVISIONS POUR RISQUES	**136 565**	**145 484**
PROVISIONS POUR CHARGES	**116 012**	**86 089**
DETTES(1)	**9 135 485**	**9 645 773**
DETTES FINANCIERES	**1 540 217**	**2 155 542**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	1 316 625	1 754 187
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	223 592	401 355
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	**60 500**	
DETTES D'EXPLOITATION	**7 236 075**	**7 081 424**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 978 759	5 123 030
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 116 738	1 835 007
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	140 578	123 387
DETTES DIVERSES	**253 214**	**380 231**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	81 141	305 057
ETAT : IMPÔTS SUR LES BENEFICES	68 195	
AUTRES DETTES DIVERSES	103 878	75 173
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**45 479**	**28 577**
TOTAL GENERAL	**18 372 892**	**18 023 034**
(1) Dont plus d'un an	1 155 720	1 434 116
Dont moins d'un an	7 979 765	8 211 657
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Compte de résultat	Exercice 01/05/23 - 30/04/24 Durée 12 mois	Exercice 01/05/22 - 30/04/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**66 086 313**	**59 419 785**
VENTES DE MARCHANDISES	64 140 130	57 505 535
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	18 867	25 550
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 537 012	1 507 162
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*65 696 009*	*59 038 247*
REPRISES SUR PROVISIONS	45 484	38 386
TRANSFERTS DE CHARGES	97 858	126 201
AUTRES PRODUITS	246 962	216 952
CHARGES D'EXPLOITATION	**63 764 687**	**57 978 649**
ACHAT DE MARCHANDISES	51 015 652	45 894 299
VARIATION DES STOCKS	-442 599	-696 642
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	-2 030	6 889
VARIATION DES STOCKS	2 039	-17 708
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 312 665	5 240 408
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	505 277	490 042
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 181 344	4 949 689
CHARGES SOCIALES	1 314 307	1 321 497
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	768 672	719 895
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	36 565	57 484
AUTRES CHARGES	72 796	12 795
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 321 626**	**1 441 136**
PRODUITS FINANCIERS	**50 237**	**112 182**
PARTICIPATIONS		99 800
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 817	1 914
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	42 420	10 468
CHARGES FINANCIERES	**42 799**	**50 147**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	42 799	50 147
RESULTAT FINANCIER	**7 437**	**62 035**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**2 329 063**	**1 503 172**

Compte de résultat	Exercice 01/05/23 - 30/04/24 Durée 12 mois	Exercice 01/05/22 - 30/04/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**108 366**	**10 800**
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 056	10 800
SUR OPERATION EN CAPITAL	107 310	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**87 307**	**1 039**
SUR OPERATIONS DE GESTION	945	133
SUR OPERATION EN CAPITAL	86 362	906
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**21 059**	**9 761**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**512 394**	**330 698**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**396 186**	**204 849**
TOTAL DES PRODUITS	*66 244 916*	*59 542 767*
TOTAL DES CHARGES	*64 803 374*	*58 565 381*
RESULTAT NET COMPTABLE	**1 441 542**	**977 386**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	42 420	110 056
Charges financières concernant les entreprises liées		1 012

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les actionnaires de la société FONDIS ont décidé en date du 30/11/2023 la fusion par voie d'absorption de la S.C.I. LE TULIPIER avec effet rétroactif au 01/05/2023.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 15 ans
- Constructions : 10 à 20 ans
- Agencements des constructions : 15 ans
- Agencements divers : 8 à 12 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 510 actions de 122 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	306 220			306 220
Primes d'émission, de fusion, ...	315 464			315 464
Réserves	6 546 618	374 986		6 921 603
Résultat de l'exercice N-1	977 386		977 386	
Résultat de l'exercice N		1 441 542		1 441 542
	8 145 688	1 816 528	977 386	8 984 830

Fonds commercial

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 25/02/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Doit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « articles de télévision-image-son	Acquisition le 13/11/2015	25 000
	S/ total Droit au bail	88 825
Fonds commercial Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds commercial hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Fonds commercial « Pâtisserie aux délices des beaux-arts	Acquisition le 20/03/2018	30 000
Fonds commercial « Cordonnerie Rodrigues »	Acquisition le 08/03/2021	20 000
	S/ total Fonds commercial	494 768
		583 593

Mali technique

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société SCI LE TULIPIER le 30/11/2023 avec effet rétroactif au 01/05/2023.

	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
Fonds commercial				
Terrain	23 279			23 279
Construction				
	23 279			23 279

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	647 402	4 457		651 859
Immobilisations corporelles (1)	13 895 030	966 838	76 807	14 785 061
Immobilisations financières - titres	971 329	2 075	179 488	793 916
Immobilisations financières - créances	209 803	33 638	1 055	242 386
	15 723 564	1 007 008	257 350	16 473 222

(1) Dont apport par fusion SCI LE TULIPIER sur les constructions à hauteur de 597 653 €.

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	61 629	1 824		63 453
Immobilisations corporelles	7 590 015	1 364 501	15 904	8 938 611
	7 651 644	1 366 324	15 904	9 002 064

Dont dotation :	- *Linéaire*	*717 858*
	- *Dégressive*	*50 814*
	- *Exceptionnelle*	*597 653*

(1) Dont apport par fusion SCI LE TULIPIER d'amortissement sur les constructions de 597 653 €.

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	231 573	66 488	45 484	252 577
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	231 573	66 488	45 484	252 577

Dont dotation :	- *Exploitation*	*36 565*	*45 484*
	- *Financier*		
	- *Exceptionnel*	*29 923*	

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	45 484
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 88 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 36 565 €.
- Une provision pour impôts pour risque de restitution sur le déficit d'une filiale pour 116 012 €.
- Un litige prud'hommal pour 12 000 €.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	242 386	3 705	238 681
Acomptes versés sur commandes	62 685	62 685	
Créances d'exploitation	2 924 610	2 924 610	
Créances diverses	1 452 070	1 452 070	
Charges constatées d'avance	120 590	120 590	
	4 802 341	4 563 660	238 681

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	483	483		
Emprunts bancaires (1)	1 316 141	622 517	650 942	42 682
Emprunts & dettes financières divers (2)	223 592	43 944	179 649	
Avances, acompte reçus sur commandes	60 500	60 500		
Dettes d'exploitation	7 236 075	6 953 628		282 447
Dettes diverses	253 214	253 214		
Produits constatés d'avance	45 479	45 479		
	9 135 485	7 979 765	830 591	325 129

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* *483*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice *230 230*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *667 419*
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales -

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	30 513 308	27 837 915
Drive	24 751 976	21 250 054
Station-service	10 430 725	9 950 278
	65 696 009	59 038 247

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	5
Agents de maîtrise	14
Employés	173
	191

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Remboursement CARPA – affaire Baussant	-	1 056
Cession immobilisations corporelles	60 903	72 560
Cession immobilisations financières	25 459	34 710
Pénalités et amendes non déductibles	945	-
	87 307	108 366

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	282 447
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	229 947
	512 394

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 25% et diminuée de réduction d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale S.A.S.U. CHARPI.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.
Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".
Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	489 509
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	- 93 323
	396 186

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	164 656
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	207 003

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 1 316 141 €.

Engagements financiers **Néant**

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.00 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 27.44 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2023 ;

(*) *Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ la retraite.*

(**) *Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 279 000 €

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Entreprises liées

	S.A.S MPG2E	S.A.R.L. CHARPI
Participations	-	150 000
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances diverses	211 725	1 095 062
Autres charges	-	63 460
Produits de participation	-	-
Intérêts et produits assimilés	5 951	36 469
Intérêts et charges assimilées	-	-

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.A.S.U CHARPI 37230 FONDETTES R.C.S TOURS 520366824
Capital	50 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	82 417
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	150 000
Valeur nette des titres détenus	150 000
Prêts et avances consentis	1 095 062
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 540 321
Résultat du dernier exercice clos	- 119 691
Dividendes encaissés	-
Date du dernier exercice clos	30/04/2024

Filiales et participations détenues entre 10 % et 50 %

La société FONDIS détient 15 % des titres de la société TOURS METROPOLE BASKET, soit une participation dans le capital de 15 000 € avec 150 actions de 100 €.

Société établissant des comptes consolidés **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les actionnaires de la société FONDIS ont décidé en date du 30/11/2023 la fusion par voie d'absorption de la S.C.I. LE TULIPIER avec effet rétroactif au 01/05/2023.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 15 ans
- Constructions : 10 à 20 ans
- Agencements des constructions : 15 ans
- Agencements divers : 8 à 12 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 510 actions de 122 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	306 220			306 220
Primes d'émission, de fusion, ...	315 464			315 464
Réserves	6 546 618	374 986		6 921 603
Résultat de l'exercice N-1	977 386		977 386	
Résultat de l'exercice N		1 441 542		1 441 542
	8 145 688	1 816 528	977 386	8 984 830

Fonds commercial

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 25/02/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Doit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « articles de télévision-image-son	Acquisition le 13/11/2015	25 000
	S/ total Droit au bail	88 825
Fonds commercial Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds commercial hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Fonds commercial « Pâtisserie aux délices des beaux-arts	Acquisition le 20/03/2018	30 000
Fonds commercial « Cordonnerie Rodrigues »	Acquisition le 08/03/2021	20 000
	S/ total Fonds commercial	494 768
		583 593

Mali technique

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

- absorption de la société SCI LE TULIPIER le 30/11/2023 avec effet rétroactif au 01/05/2023.

	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
Fonds commercial				
Terrain	23 279			23 279
Construction				
	23 279			23 279

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	647 402	4 457		651 859
Immobilisations corporelles (1)	13 895 030	966 838	76 807	14 785 061
Immobilisations financières - titres	971 329	2 075	179 488	793 916
Immobilisations financières - créances	209 803	33 638	1 055	242 386
	15 723 564	1 007 008	257 350	16 473 222

(1) Dont apport par fusion SCI LE TULIPIER sur les constructions à hauteur de 597 653 €.

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	61 629	1 824		63 453
Immobilisations corporelles	7 590 015	1 364 501	15 904	8 938 611
	7 651 644	1 366 324	15 904	9 002 064

Dont dotation :	- *Linéaire*	*717 858*
	- *Dégressive*	*50 814*
	- *Exceptionnelle*	*597 653*

(1) Dont apport par fusion SCI LE TULIPIER d'amortissement sur les constructions de 597 653 €.

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	231 573	66 488	45 484	252 577
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	231 573	66 488	45 484	252 577

Dont dotation :	- *Exploitation*	*36 565*	*45 484*
	- *Financier*		
	- *Exceptionnel*	*29 923*	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 45 484
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 88 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 36 565 €.
- Une provision pour impôts pour risque de restitution sur le déficit d'une filiale pour 116 012 €.
- Un litige prud'hommal pour 12 000 €.

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	242 386	3 705	238 681
Acomptes versés sur commandes	62 685	62 685	
Créances d'exploitation	2 924 610	2 924 610	
Créances diverses	1 452 070	1 452 070	
Charges constatées d'avance	120 590	120 590	
	4 802 341	4 563 660	238 681

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	483	483		
Emprunts bancaires (1)	1 316 141	622 517	650 942	42 682
Emprunts & dettes financières divers (2)	223 592	43 944	179 649	
Avances, acompte reçus sur commandes	60 500	60 500		
Dettes d'exploitation	7 236 075	6 953 628		282 447
Dettes diverses	253 214	253 214		
Produits constatés d'avance	45 479	45 479		
	9 135 485	7 979 765	830 591	325 129

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* *483*

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice *230 230*

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *667 419*

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales *-*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	30 513 308	27 837 915
Drive	24 751 976	21 250 054
Station-service	10 430 725	9 950 278
	65 696 009	59 038 247

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	5
Agents de maîtrise	14
Employés	173
	191

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Remboursement CARPA – affaire Baussant	-	1 056
Cession immobilisations corporelles	60 903	72 560
Cession immobilisations financières	25 459	34 710
Pénalités et amendes non déductibles	945	-
	87 307	108 366

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	282 447
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	229 947
	512 394

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 25% et diminuée de réduction d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale S.A.S.U. CHARPI.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.
Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".
Le poste Impôt sur les bénéfices n'appelle pas de remarques particulières.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	489 509
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	- 93 323
	396 186

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	164 656
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	207 003

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 1 316 141 €.

Engagements financiers — Néant

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.00 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 27.44 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2023 ;

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

*(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 279 000 €

Docusign Envelope ID: 41B3CC4E-B80C-4089-9829-5382FEE4D6A8

Entreprises liées

	S.A.S MPG2E	S.A.R.L. CHARPI
Participations	-	150 000
Créances rattachées à des participations	-	-
Créances diverses	211 725	1 095 062
Autres charges	-	63 460
Produits de participation	-	-
Intérêts et produits assimilés	5 951	36 469
Intérêts et charges assimilées	-	-

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.A.S.U CHARPI 37230 FONDETTES R.C.S TOURS 520366824
Capital	50 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	82 417
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	150 000
Valeur nette des titres détenus	150 000
Prêts et avances consentis	1 095 062
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	1 540 321
Résultat du dernier exercice clos	- 119 691
Dividendes encaissés	-
Date du dernier exercice clos	30/04/2024

Filiales et participations détenues entre 10 % et 50 %

La société FONDIS détient 15 % des titres de la société TOURS METROPOLE BASKET, soit une participation dans le capital de 15 000 € avec 150 actions de 100 €.

Société établissant des comptes consolidés — Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:
6B253E0D112540A...